

FÉVRIER 2025 #380

Cholet mag

À LA UNE P. 12

Centre Municipal de Santé

Une ouverture
en deux temps

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
"Les Mille Vies"
de Stéphane

À LIRE P. 7

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
Sophie, Agent de Sécurité
de Sortie des Écoles

À LIRE P. 10

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
Lutte contre
les frelons asiatiques

À LIRE P. 18

Mercredi 18 décembre

Plénière du CMJ

Les 22 membres du Conseil Municipal des Jeunes ont tenu leur plénière de mi-mandat.

Participation à la Fête des Seniors, Escape game "mission citoyenneté", échange sur l'importance du bénévolat, ateliers d'expression... ils ont pu présenter leur bilan de cette première année et deux vidéos sur le thème de la participation des jeunes. Ce moment est important dans la vie de ces jeunes élus dont le mandat dure 2 ans.



Dimanche 19 janvier

Fête des Seniors

Animée par la compagnie Thierry Tacinelli, la Fête des Seniors qui s'est tenue à La Meilleraie a attiré près de 2 000 personnes cette année. L'événement réservé aux plus de 60 ans concourt à favoriser l'épanouissement des plus âgés sur le territoire.



Janvier - février

Musée déshabillé

Suite à des fuites et des infiltrations d'eau, une dépose du parement en pierre du Musée d'Art et d'Histoire est indispensable. La dégradation du parement d'origine est causée par son âge et des aléas, tels que les vibrations des chantiers de voirie.

Débutés le 13 janvier, les travaux se poursuivront pendant un mois.





Samedi 18 janvier

Chocolats

Janvier est aussi le mois de la traditionnelle distribution de chocolats. 9 600 personnes âgées de 70 ans ou plus, habitant Cholet ou Le Puy-Saint-Bonnet, ont reçu une invitation à venir chercher un ballotin.

Des chocolats ont aussi été livrés aux résidents des EHPAD publics, privés et hospitaliers et des résidences autonomie de Cholet. Une attention particulièrement appréciée.



En janvier

Le temps des vœux

En ce début d'année 2025, ne dérogeant pas à la tradition, Gilles Bourdoleix et les élus ont présenté leurs vœux dans les établissements pour personnes âgées.

Une occasion supplémentaire d'entretenir le lien fort qui existe depuis maintenant 30 ans avec tous les Choletais.



En janvier

La natalité choletaise en hausse

Le bilan annuel du service État civil de Cholet permet d'analyser plus finement l'évolution de la population de la ville estimée à 56 019 habitants. À noter : une hausse de 4,9 % du nombre de naissances par rapport à 2023 : "Le dynamisme économique de notre territoire explique en partie ces bons chiffres", indique **Patrice Brault**, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, de la Réglementation et de l'État civil. "De jeunes couples s'installent à Cholet et y fondent leur famille." Sur le podium des prénoms à succès figurent Adèle, Jade et Alba pour les filles ; Gabriel, Marceau et Jules pour les garçons.

Pour vos sorties, téléchargez l'appli **Cholet ma ville**

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - Janvier 2025 - Illustrations : ©Chloémevick



CHOlet



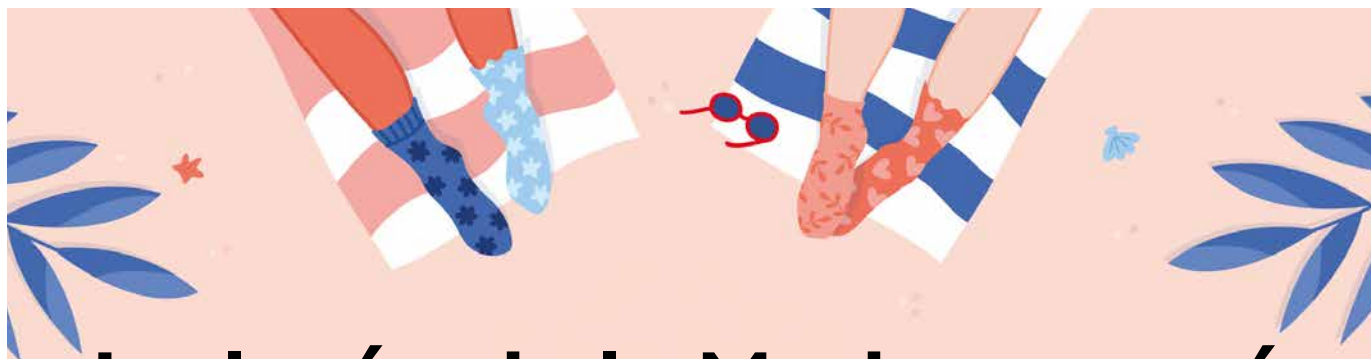


Samedi 18 janvier

Forum Escapade

La 11^e édition du Forum Escapade se tenait à la Salle des Fêtes. 39 partenaires étaient réunis pour partager un moment de rencontres et d'échanges autour de l'offre de loisirs et d'activités proposés tout au long de l'année aux personnes en situation de handicap. Une édition placée sous le signe du sport accessible à tous, avec la participation d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui ont témoigné de leurs parcours sportifs.





Le lycée de la Mode engagé dans une compète de chaussettes

© Visuel Textile Addict

Treize étudiants du lycée de la Mode participent à un concours pour imaginer le motif d'une collection de chaussettes. Dès le 17 février, votez pour votre modèle favori.

Le thème du concours prête à sourire : "Les chaussettes sont en vacances". La plateforme Textile Addict invite les designers textiles français professionnels et amateurs à créer un motif. L'idée est de porter à nos pieds la bonne humeur toute l'année. Les chaussettes lauréates seront tricotées en coton selon la technique du jacquard par un fabricant français, avant d'être proposées à la vente en série limitée.

Tout comme 15 autres établissements, le lycée de la Mode s'est lancé dans cette compétition nationale. Le concours figure au programme des

étudiants de 3^e année du DN Made Textile. "On a consacré un cours de 3h et j'ai demandé à une spécialiste de la chaussette de leur apporter son regard professionnel", précise **Pascale Lacroix-Poussielgue**, professeure de design et métier d'art.

Complexité technique

Le cahier des charges est simple : élaborer un modèle unisexe, composé de 2 à 6 couleurs, tout en respectant la règle de 3 couleurs par ligne. Cette dernière contrainte a d'ailleurs été un frein pour certains étudiants. "Appliquer trois couleurs par ligne pour un motif, c'était vraiment une

complexité technique. Tout comme les dimensions, il faut que les motifs restent lisibles une fois tricotés", remarque **Louise**. Pour l'exercice, l'étudiante a souhaité porter un message engagé et aborder les problèmes écologiques en dessinant des animaux polaires en maillot de bain. D'autres de ses camarades ont préféré miser sur des thèmes plus estivaux comme Clara et le surf, Inès qui a imaginé des crustacés pour l'apéro ou encore Loup qui voulait partager ses dernières vacances à Grenoble. Découvrez l'ensemble de leurs motifs et votez pour votre préféré sur concours.textileaddict.me

TÉLÉCHARGEZ
VOTRE INVITATION
GRATUITE EN
SCANNANT
LE QR CODE



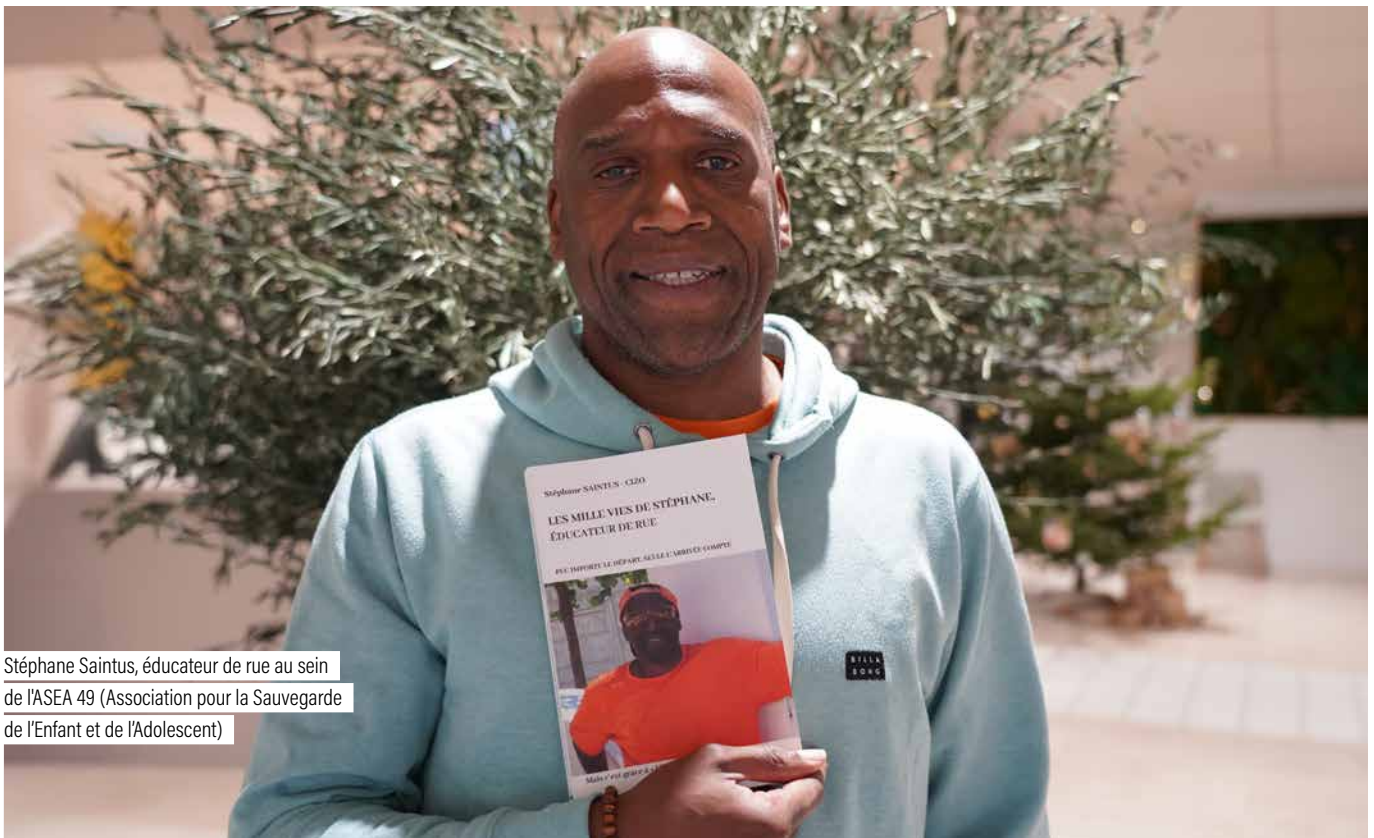
SALON HABITAT & JARDIN



CHOLET | 28 FÉVRIER
PARC-EXPO | AU 2 MARS

La Meilleraie, 2 Avenue Marcel Prat / Vendredi, Samedi et Dimanche 10h-19h
Entrée 5€ - Gratuit pour les moins de 18 ans / www.leopro.fr





Stéphane Saintus, éducateur de rue au sein de l'ASEA 49 (Association pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent)

"Les Mille Vies" de Stéphane

Clown, conférencier, auteur, il se définit comme un homme aux multiples casquettes. Dans son livre paru en novembre dernier, l'éducateur de rue Stéphane Saintus raconte sa vie ou plutôt ses mille vies.

Disponible auprès de l'éditeur Librinova et des librairies de Cholet, le livre "Les Mille Vies de Stéphane, éducateur de rue" retrace le parcours atypique de Stéphane Saintus. Un exemplaire dans les mains, l'écrivain s'en amuse, "c'est comme un véritable accouchement dans le bonheur". Quotidiennement, pendant plus de 11 mois, il s'installe à la Médiathèque Élie-Chamard pour rédiger sur feuilles volantes son roman autobiographique. Un véritable exploit pour cet homme qui a souffert d'illettrisme. "En 2023, j'ai révélé que j'étais illettré. Je l'avais caché à tout le monde y compris à ma famille. C'était un tabou. Petit, j'avais perdu les connaissances de base, y compris les notions de calcul. Je disais aux gens que j'étais décrocheur scolaire et trouvais des subterfuges pour que personne ne s'en rende compte", confie Stéphane Saintus.

Résilience

Il réussit à dépasser ce handicap en encadrant les devoirs d'enfants de CP et CE1, il apprend à leur côté et s'entraîne sur des cahiers de vacances. Son livre raconte en partie ce combat, mais aussi d'autres aspects de sa vie. Son récit raconte l'histoire d'un enfant victime de violences intrafamiliales qui décide d'aider les

« J'ai été amené à dépasser l'illettrisme. »

autres en s'engageant dans les métiers du social. "Ce n'était pas évident. Comme j'ai grandi dans la banlieue parisienne, je complexais beaucoup. Il y avait le regard des autres, mais j'ai réussi à m'en sortir pour devenir éducateur de rue. J'ai été amené à dépasser la discrimination, la grossophobie, la dyslexie, l'illettrisme..." Ce témoignage de sa vie empreint de résilience et saupoudré d'anecdotes a

pour vocation d'inspirer les jeunes qu'il accompagne. Le travail de Stéphane Saintus en tant qu'éducateur de rue est d'ailleurs complémentaire de celui des médiateurs du service Développement social et Emploi présents dans les quartiers prioritaires de Cholet. ■

Levée de fonds

Les fonds recueillis par la vente de son œuvre iront soutenir les enfants malvoyants et aveugles. "L'objectif serait de refaire un cécifoot au Sénégal. C'est un projet porté par l'association ACSAB" [Association de Coopération Sportive avec l'Afrique et Bamako - ndlr], développe Stéphane Saintus, engagé dans l'humanitaire depuis des années.

VENDREDI
14 FÉVRIER
20H



ÉLECTION
des Ambassadrices

CHOLET
SALLE DES FÊTES

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - Janvier 2025

GRATUIT
SUR RÉSERVATION
02 41 62 28 09

CHOlet® **CHOLET**
ÉVÉNEMENTS



L'aventure s'écrit à cinq avec Osmoz

Osmoz, un jeune groupe de rap choletais composé de Neil, Iris, Sheddy ainsi que de François et Away. Rencontre avec les artistes.

Comment a commencé l'aventure Osmoz et quel est votre concept ?

Neil (rap) : L'aventure a commencé fin août quand on a fait un séminaire dans une maison de campagne. Il y avait une grande table qui nous a rappelé le concept de l'émission Grünt qui fait des émissions de freestyle avec des rappeurs. Un mois plus tard, le groupe choletais La Pièce a sorti sa version de ce même concept. Ça a été l'élément déclencheur pour qu'on se lance. Nos clips vont être consacrés aux sessions live. Le but est de transporter chaque épisode dans une énergie différente en fonction des lieux, comme le premier épisode où on était à la campagne.

François (batterie) : On est un groupe de potes. On fait de la musique ensemble. Osmoz, c'est l'union de ce collectif avec les différents environnements que l'on veut aborder. Ça correspond à notre direction artistique.

Away (mixage) : Chaque endroit a pour

nous une signification en termes de musicalité que l'on a envie de transmettre. On utilise nos instruments, clavier, batterie, donc l'acoustique se différencie des autres sessions live, qui sont très instrumentales avec des productions électroniques.

Iris (rap) : Il y a quelque chose de vintage dans le rap qu'on produit. On est quasiment tous passés par les départements musiques actuelles ou jazz du Conservatoire et forcément ça nous a laissé une marque qui fait aujourd'hui la recette qu'on utilise dans notre musique.

Côté pratique, comment ça se passe ?

Iris : Away réalise la composition de base, sur laquelle on ajoute notre touche. C'est un système de création collective.

Away : Pour le premier épisode, on a tout enregistré dehors. J'ai fait en sorte qu'on sente cette réverbération naturelle, tout en atténuant les éléments parasites, comme le vent ou le retour de la batterie.

Iris : On a fait de belles rencontres grâce à

ce projet qui nous a menés à une création artistique qui ne vient pas que de nous cinq. On a travaillé avec un cadreur, un monteur, un dessinateur, essentiellement des jeunes.

François : Ce qu'on veut aussi transmettre, c'est qu'on est une génération qui peut faire de beaux projets. On a tout fait nous-mêmes.

Quels sont vos projets pour la suite ?

Neil : On essaie de s'ouvrir à la scène. On aura bientôt notre premier concert. On a aussi envie de se lancer dans une tournée cet été.

Away : Pour les sessions live, on veut qu'à chaque épisode, on ait cette sensation de renouveau. Ça prend du temps. On veut surtout être satisfaits de ce qu'on produit. ■

INFOS

© OSMOZ_0

Sophie, 46 ans
Agent de Sécurité
de Sortie des Écoles.
Au sein du service
Protection des Populations.
Au service des Choletais
depuis 4 ans.



“
Mon objectif est que
chaque personne allant
ou sortant de l'école
traverse la rue sans
encombre et soit
en sécurité.”

Sophie, Agent de Sécurité de Sortie des Écoles

En quoi consiste votre métier ?

J'interviens aux abords de l'école Saint-Exupéry, rue Barjot. Mon métier consiste à assurer la sécurité des enfants, des parents et de toute personne extérieure en leur permettant de traverser le passage piéton en toute tranquillité. C'est un métier où il faut faire attention à l'environnement qui nous entoure et être en alerte pour éviter les accidents. Mon objectif est que chaque personne allant ou revenant de l'école traverse sans encombre et soit en sécurité. C'est rassurant pour tout le monde d'avoir quelqu'un qui s'occupe de cela.

Comment se déroule une journée type ?

Le matin je suis présente de 8h10 à 8h50 et je reviens le soir de 16h20 à 16h50. Certains de mes collègues interviennent également en fin de matinée et au retour de la pause-déjeuner. En début d'année, je vais voir l'établissement scolaire pour identifier les enfants qui ont besoin de plus d'attention ou ceux qui viennent ou rentrent seuls de l'école. Cela me permet d'être encore plus attentive ensuite. Les parents peuvent également me prévenir ponctuellement si leur enfant est seul pour traverser.

Quotidiennement, je regarde également dans le secteur s'il y a eu des incivilités, des choses qui pourraient être dangereuses pour la sécurité et la circulation.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime le relationnel avec les enfants, les parents, les voisins de la rue, les passants... À force, je connais tout le monde, je fais partie du décor de la rue ! J'échange toujours quelques mots avec ceux que je croise. Les enfants me reconnaissent, parlent avec moi, j'ai parfois des petites fleurs ou des mots, c'est touchant. Les parents prennent aussi le temps de discuter et c'est ce que j'aime le plus, ce contact. C'est un travail en extérieur, il

faut être parfois bien couvert pour faire face aux intempéries, mais on signe en connaissance de cause ! Il faut également faire preuve d'une grande observation et être attentif à ce qui nous entoure pour garantir la sécurité. Le plus dur, ce sont les incivilités, les gens roulent parfois vite ou ne respectent pas forcément le Code de la route. Il faut redoubler de vigilance pour que tout se passe le mieux possible. ■

L'activité en chiffres

- 19 agents dédiés dans la ville
- 4 créneaux de présence par jour



 **L'interview**
en vidéo




Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



La sécurité de sortie des écoles
est une mission quotidienne mise en place
et gérée par la Ville de Cholet.



Nous avons voté notre budget en décembre dernier en choisissant de ne pas baisser notre soutien aux associations et aux partenaires de la Collectivité. C'est un choix fort que d'autres collectivités n'ont pas fait. 



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

Cette dernière année complète de mandat marque la concrétisation de projets importants pour les Choletaises et les Choletais, notamment le Centre Municipal de Santé et la cuisine centrale et ce malgré un contexte budgétaire très compliqué pour les collectivités.

En effet, le contexte budgétaire de notre pays a une incidence non négligeable sur notre action locale. Nous avons voté notre budget en décembre dernier en choisissant de ne pas baisser notre soutien aux associations et aux partenaires de la Collectivité. C'est un choix fort que d'autres collectivités n'ont pas fait. Il est important de le redire. Nous ne savons pas quelle sera la teneur des baisses de nos dotations. Nous ne savons pas quels seront les grands choix et les grandes orientations pris par le Gouvernement. L'instabilité de notre pays touche tout le monde. Nous sommes, comme les Choletaises et les Choletais, dans l'expectative.

La cuisine centrale ? Ce projet a été privilégié à la Salle des Fêtes, n'est-ce pas ?

La flambée des prix des coûts de l'énergie nous a obligés à faire des choix dans nos grands projets. L'incidence budgétaire était énorme. En plus, les lois AGEF et Egalim ont fait évoluer le projet de cuisine centrale avec un surcoût de près de 4 millions d'euros. Il a fallu faire des choix et le projet de la cuisine centrale était plus important. Un tel équipement va permettre la production de 4 000 repas pour les écoliers, les résidents des établissements pour personnes âgées, les enfants des accueils de loisirs.

Avec le Centre Municipal de Santé, présenté dans les pages de ce numéro de Cholet mag et la tribune de Cholet Passion, ce sont deux projets majeurs pour les Choletais qui se concrétisent en ce début d'année 2025 et qui illustrent pleinement le respect de nos engagements envers nos concitoyens.

Ce numéro de Cholet mag est l'occasion de rappeler la période d'inscription dans les écoles publiques...

Depuis plusieurs années, nous avons initié des portes ouvertes dans les écoles publiques pour que les parents puissent mieux appréhender l'environnement dans lequel leur enfant va grandir. D'ores et déjà, ils peuvent prendre contact avec l'école de leur quartier et noter les portes ouvertes, vendredi 14 mars de 16h30 à 19h. ■





Hôtel de Ville
et d'Agglomération

Le Centre Municipal de Santé s'installera dans ses nouveaux locaux rue du Docteur-Coignard à l'automne 2025. Son emplacement en centre-ville, avec plusieurs parkings à proximité, permettra un accès facilité.

Rue du Docteur-Coignard

Futur Centre Municipal
de Santé

Parking Coignard

Parking Mondement



Antoine Rameh
Conseiller municipal
Conseiller communautaire
Santé

« Après le lancement du plan d'attractivité médicale de Cholet Agglomération en mars 2024, qui permet notamment de financer l'installation de médecins libéraux, les élus de la Ville de Cholet ont voté en septembre dernier la création d'un Centre Municipal de Santé. Depuis le 1^{er} janvier, la Collectivité salarie des médecins, se substituant ainsi à l'État dans son incapacité à répondre aux besoins de nos concitoyens. Je déplore depuis de nombreuses années le manque de moyens alloués à une véritable politique de santé publique en France. En tant qu'élus, nous devons tout tenter pour remédier à cette situation de pénurie de médecins, avec les marges de manœuvre restreintes qui sont les nôtres. »

Centre Municipal de Santé

Une ouverture en deux temps

En septembre dernier, le Conseil municipal a entériné la décision de création d'un Centre Municipal de Santé au 1^{er} janvier 2025. Situé temporairement rue Platon, il déménagera dans ses nouveaux locaux rue du Docteur-Coignard à l'automne 2025. Dans cette attente, la Ville a recruté 4 médecins salariés, déjà en exercice à Cholet.

La création du Centre Municipal de Santé est une des solutions mises en place par la Collectivité pour faire face à la pénurie de médecins sur le territoire.

En offrant aux médecins un nouveau modèle d'exercice de la médecine en étant salariés, la Collectivité permet dans un premier temps de maintenir l'offre existante sur Cholet avec le recrutement de 3 médecins qui étaient auparavant installés en libéral, et l'installation d'une jeune professionnelle en remplacement d'un départ à la retraite.

"La Collectivité s'est engagée depuis mars 2024 dans une démarche visant à enrayer le processus de désertification médicale sur le territoire choletais. Nous espérons observer dans les meilleurs délais les effets de ce plan d'actions et le déploiement de premières primes

à l'installation de nouveaux médecins. Concernant le Centre Municipal de Santé, l'accueil de nouveaux patients sera possible dès le recrutement de nouveaux praticiens. En effet, les médecins salariés par la Collectivité depuis le 1^{er} janvier 2025, exerçant à ce jour à Cholet, disposent déjà de leur patientèle. La mise en place d'une liste d'attente n'étant pas envisageable, toute nouvelle arrivée de médecin fera l'objet d'une communication auprès de la population", précise **Antoine Rameh**, Conseiller municipal et communautaire délégué à la Santé.

Des travaux rue Coignard

La Collectivité travaille donc au recrutement de nouveaux médecins, en vue de l'ouverture du site rue du Docteur-Coignard à l'automne 2025. Une capacité d'accueil élargie qui permettra l'accueil

de nouveaux patients. En effet, le site, qui a abrité la gendarmerie, puis l'Institut Municipal des Langues, puis des associations, bénéficie d'importants travaux qui commencent ce mois-ci. Neuf cabinets médicaux de 20 à 28 m², des espaces administratifs et des locaux techniques seront aménagés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, pour garantir une qualité d'accueil des patients et d'exercice professionnel. Peintures, revêtements des sols, faux plafonds, électricité, chauffage, remplacement des menuiseries extérieures pour un gain thermique, nettoyage des façades... les travaux s'élèvent à 870 000 € TTC. Quelques perturbations sur le stationnement sont à prévoir pendant la durée des travaux, de février à octobre.

Fonctionnement

- Moyens humains : 4 médecins salariés (à ce jour), 2 assistantes médicales, 1 coordinateur administratif
- Ouverture du secrétariat :
 - du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h ;
 - le samedi 8h-12h.
- Pratique systématique du tiers payant, pour un accès au soin facilité pour les personnes en situation de précarité
- Stationnement à proximité (places PMR)

Les 6 axes du Projet de santé

C'est une obligation pour les Centres de santé : la rédaction d'un Projet de santé détaillant les objectifs et moyens mis en œuvre pour répondre aux problématiques de santé des différents segments de population. Le projet de santé du CMS de Cholet a été co-écrit avec les 4 médecins salariés, en adéquation avec le projet porté par la Collectivité.

Le Centre Municipal de Santé suit 6 grands axes :

- participer au maintien à l'accès au médecin traitant ;
- contribuer à la santé des familles, des femmes et des enfants ;
- contribuer à la prise en charge des personnes âgées et des malades chroniques ou polyopathologiques ;
- adapter les prises en charge aux personnes en situation de précarité ;
- développer une politique de prévention ;
- contribuer à l'attractivité du territoire.

Depuis le vote du plan d'attractivité médicale en mars 2024, la Collectivité a versé 3 aides à l'installation, pour un montant total qui s'élève à 46 666 €, ainsi qu'une aide au maintien de 30 000 €.

Un plan pour réduire la désertification médicale

Après la reconnaissance de l'ouest de l'agglomération en Zone d'Action Complémentaire, l'Intercommunalité a lancé en mars dernier son plan d'attractivité médicale. Explications.

Il s'agit par ces initiatives d'inverser la problématique de désertification médicale que connaît le territoire. *"Cela n'est pas de gaieté de cœur que nous faisons le choix d'agir dans ce domaine. La santé est une mission régaliennne de l'État, qui ne relève pas de notre compétence. Mais nous ne pouvons laisser la situation se dégrader encore plus"*, argumente **Gilles Bourdouleix**, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération.

Piloté par Cholet Agglomération, ce plan a été élaboré en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'AMOC des Omnipraticiens du Choletais (AMOC).

600 000 € sur 3 ans

"Trois aides financières ont ainsi été décidées en concertation avec les maires des communes concernées et après consultation des acteurs santé du Choletais",

précise **Antoine Rameh**, Conseiller municipal et communautaire délégué à la Santé.

- **Une aide forfaitaire à l'installation**, destinée aux médecins généralistes libéraux exerçant en ambulatoire. En fonction de la situation du praticien, l'aide allouée ne pourra pas dépasser le montant maximum de 32 000 €. En contrepartie, le médecin s'engage à exercer au minimum 5 ans dans la Zone d'Action Complémentaire (ZAC).

- **Une aide au maintien des cabinets médicaux de médecine de ville** exerçant en libéral et confrontés au départ d'un membre de l'équipe médicale. Le montant de l'aide est plafonné à 30 000 €. Cette aide ne peut être mobilisée que pour compenser le départ d'un seul praticien au sein d'un même cabinet médical. En contrepartie, le cabinet médical s'engage notamment à maintenir son activité au minimum 5 ans dans la ZAC.

- **Une indemnité d'étude et de projet professionnel à destination des étudiants et des internes** de 3^e cycle de médecine générale, d'un montant maximum annuel de 4 800 €. En contrepartie, l'étudiant s'engage notamment à exercer en tant que médecin généraliste, en libéral ou en qualité de salarié, dans la ZAC, au minimum 5 ans.

Le budget alloué est de 200 000 € par an, sur 3 ans. Ce plan court jusqu'au 31 décembre 2026, en cohérence avec la durée du zonage en Zone d'Action Complémentaire du territoire choletais. *"Cette somme pourra être augmentée si besoin, de façon à ne pas fermer la porte à des opportunités d'installation"*, précise le Maire-Président. 13 communes sont concernées par ce plan : Cholet, Bégrolles-en-Mauges, Le May-sur-Èvre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines et Vezins.

Pour ce plan d'attractivité médicale, l'Agence Régionale de Santé soutient Cholet Agglomération. L'ARS va ainsi subventionner ce plan d'actions à hauteur de 200 000 €.



Vous cherchez un médecin traitant ?

- **Dans un premier temps :**

Vous pouvez consulter l'annuaire de santé de l'Assurance Maladie annuairesante.ameli.fr

Si ces démarches n'aboutissent pas, contactez la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour solliciter un rendez-vous physique ou téléphonique en passant par votre compte Ameli (ameli.fr) ou en appelant le 36 46.

- **Dans un second temps :**

Vous pouvez contacter le Service Médical de Proximité 4 rue du Val de Loire à Cholet - 02 41 41 11 25.

- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du territoire choletais a mis au point un dispositif permettant aux médecins généralistes du territoire de prendre connaissance des personnes en recherche de médecin traitant et de pouvoir les contacter directement lorsqu'une place se libère. Pour cela, il suffit de vous identifier sur : cptsducholetais.fr, rubrique "je cherche un médecin traitant".

- Certaines pharmacies choletaises proposent des rendez-vous en téléconsultation pour tout besoin ponctuel, en attendant de trouver une solution pérenne. Ces rendez-vous en téléconsultation peuvent permettre aussi de renouveler les ordonnances.

En cas de besoin d'un rendez-vous médical urgent, vous pouvez :

- vous rendre aux consultations non programmées de la Polyclinique du Parc (avenue des Sables) du lundi au vendredi de 8h à 19h - 02 41 63 42 67 ;

- ou composer le 116 117, numéro gratuit permettant de joindre un médecin généraliste de garde 24h/24.

En cas d'urgence ou de doute sur la gravité de la situation, appelez le 15.



Plus d'infos "Santé" sur cholet.fr

Le Choletais : un Territoire Universitaire de Santé

La Collectivité est engagée au sein du plan "Territoires Universitaires de Santé" 2020-2026 qui vise à renforcer l'attractivité des territoires et à créer les conditions favorables à une politique de gestion des compétences médicales.

L'esprit et l'objectif de ce conventionnement avec l'Université d'Angers sont de proposer une réponse coordonnée permettant d'optimiser l'installation sur notre territoire de jeunes médecins sortant de la faculté. Cette dynamique d'enseignement et de recherche a pour volonté d'attirer de jeunes médecins et de favoriser les parcours de formation des étudiants là où les besoins en professionnels de santé sont les plus importants.

🗨️ Inciter les internes à s'installer ici 🗨️

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers et la Faculté de Santé d'Angers mettent à disposition des territoires, dont le Centre hospitalier de Cholet, des postes de chefs de cliniques ou encore maîtres de conférences assistants, mêlant médecine libérale et emploi universitaire, pour une durée de 2 à 3 ans. Cette nouvelle réponse coordonnée est de nature à favoriser le parcours de formation et l'installation

de jeunes médecins, à la sortie de faculté, dans le Choletais.

L'enjeu essentiel est d'attirer les internes et d'offrir l'opportunité pour ces futurs médecins de découvrir :

- l'organisation du système de santé choletais (coordination ville / hôpital bien développée) ;
- le territoire choletais, ses atouts et son cadre de vie.

"Placer les étudiants et les formateurs universitaires sur le territoire de l'agglomération doit permettre d'attirer un nouveau flux de professionnels formés. Ces ouvertures effectives de postes doivent susciter l'intérêt des internes à poursuivre leur cursus dans leur spécialité et in fine s'installer sur notre territoire", indique **Antoine Rameh**, Conseiller municipal et communautaire délégué à la Santé. "Jusqu'à maintenant la Collectivité a soutenu financièrement trois postes de professeurs et maîtres de conférences associés en médecine vasculaire, hépatogastro-entérologie et radiothérapie." ■



Pour vos signalements,
téléchargez l'appli
Cholet ma ville



Droits de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - janvier 2021 - Illustrations © Chloémeuck



ROULEZ JEUNESSE



Cette année encore, la Ville de Cholet accompagne les jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire grâce au dispositif Roulez Jeunesse. Candidature à envoyer avant vendredi 18 avril.

Roulez Jeunesse a pour ambition de :

- valoriser l'engagement dans la durée des jeunes ;
- reconnaître, aider et accompagner cet engagement ;
- développer la notion de citoyenneté ;
- faciliter l'obtention du permis de conduire.

Gage d'autonomie pour les études ou le monde professionnel, le permis de conduire est un élément clé dans l'épanouissement des jeunes. Pour cette raison, la Ville soutient le dispositif Roulez Jeunesse. Une aide au permis de conduire qui s'adresse aux jeunes domiciliés à Cholet et au Puy-Saint-Bonnet.

Critères de sélection

Pour être éligible à cette aide, trois critères sont requis :

- être âgé de 15 à 25 ans dans l'année civile en cours ;
- s'être inscrit auprès d'une auto-école agréée, quelle que soit la formule d'apprentissage choisie (formation traditionnelle, conduite accompagnée ou supervisée) ;
- faire état d'un engagement bénévole.

Le formulaire de candidature est disponible sur cholet.fr et à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Cholet. Le dossier est à remettre avant le 18 avril. ■

INFOS

Service Jeunesse, Citoyenneté, Vie associative
et Événements
02 72 77 23 65

ÉCOLES MATERNELLES
ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE CHOLET

INSCRIPTIONS | 2025 SCOLAIRES | 2026

C'EST MAINTENANT !



Rencontrer le directeur d'école :

- un moment important pour faciliter l'intégration de votre enfant dans l'école ;
- des informations pratiques sur l'école de votre choix.



INFOS

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 72 77 24 26 (choix 1)

À noter :
Portes ouvertes
des écoles publiques

Vendredi 14 mars
de 16h30 à 19h



unicef
pour chaque enfant

CHOLET

Travaux sur l'A87 : les péages de Cholet fermés

Dans le cadre de son programme d'entretien et de maintenance, VINCI Autoroutes procédera à des travaux de réfection des revêtements de chaussée de l'A87 de février à juin 2025, entre Chemillé et La Verrie.

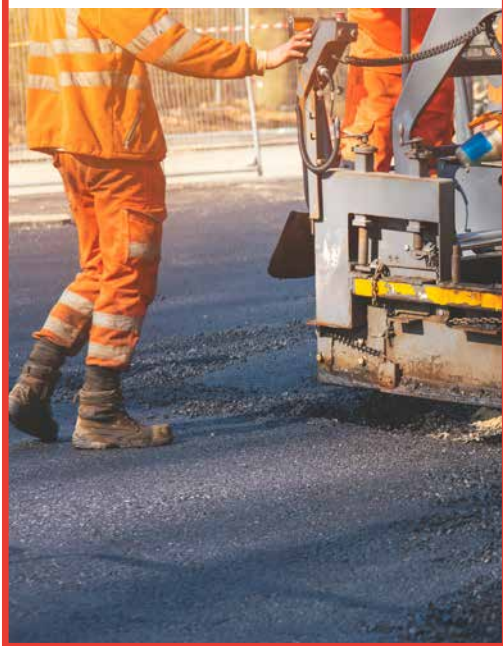
Au cours de ce chantier, les péages Cholet Nord et Cholet Sud devront être fermés à la circulation pendant une semaine pour chacun de ces ouvrages, avec remise en fonction pendant le week-end.

Ces fermetures auront lieu dans le courant du mois de mars, en alternance.

À l'heure où nous bouclons le magazine, les dates précises ne nous ont pas été transmises par VINCI Autoroutes.

Impact sur le trafic *intra-muros*

Les déviations mises en place pendant ces périodes consisteront à faire sortir les usagers souhaitant se rendre à Cholet à la sortie précédente. Cela laisse supposer que le trafic va se reporter sur les boulevards périphériques choletais, impactant momentanément les conditions de circulation. ■



Enrayer la prolifération du frelon asiatique

**Soyons tous vigilants afin de détruire
le plus tôt possible les petits nids et éviter
le pullulement du frelon asiatique.**



Aux premières douceurs de mi-février à avril, c'est la période idéale pour détruire les nids de frelons asiatiques. Cet hyménoptère, arrivé en Maine-et-Loire en 2009, est en effet classé dans la liste des dangers sanitaires de 2^e catégorie pour l'abeille domestique. Le frelon asiatique ne présente pas d'agressivité envers l'humain. Il peut s'en prendre à vous seulement si vous vous approchez trop près de son nid et s'il se sent menacé. Un nid situé à plus de 15 mètres de hauteur ne présente pas de danger immédiat.

Facile à identifier

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître par sa couleur très foncée et ses pattes jaunes. Ils apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid. Il est aussi plus petit que le frelon européen, 3 cm en moyenne. Lorsque les tempéra-

tures excèdent 13°C, les femelles fondatrices sortent d'hibernation et commencent à fonder une nouvelle colonie. À cette période, les nids de la taille d'une balle de golf dits "nids primaires" sont plus fragiles. C'est donc le moment idéal pour les neutraliser avant la naissance des futures reines. Vous pouvez procéder vous-même à sa destruction (de préférence le matin de bonne heure ou le soir) en prenant des précautions. L'objectif étant de détruire le nid avec la reine à l'intérieur. Les nids découverts sur le domaine public et présentant un danger avéré seront détruits par un technicien (à la charge de la Collectivité). ■

INFOS

Service ERP / Nuisances

02 72 77 24 20

cholet.fr



Allergies : le pollinarium monte la garde

Les personnes allergiques peuvent anticiper les pics polliniques grâce à un système d'alerte par e-mail. Le but : favoriser les traitements préventifs.

Depuis 2019, Cholet Agglomération met en place un dispositif de surveillance des pollens de l'air, appelé pollinarium sentinelle® dans le jardin du Musée du Textile et de la Mode. Un véritable outil au service de la santé publique.

Crises d'éternuements, nez qui gratte ou encore yeux qui démangent ? Ne cherchez plus, vous êtes probablement allergique aux pollens. En France, selon l'Anses (l'Agence nationale de sécurité sanitaire), 30 % des adultes sont impactés. Chez les enfants, les chiffres s'élèvent à 20 %.

À quoi sert un pollinarium sentinelle® ?

C'est un outil de prévention des allergies aux pollens. Il est composé des principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées...), arbustes et arbres sauvages (noisetier, saule, aulne...) de la

région choletaise dont le pollen est allergisant. Dix espèces de plantes herbacées et six espèces de plantes ligneuses sont observées quotidiennement afin de détecter le début et la fin de l'émission de pollen de chacune d'entre elles.

Comment ça marche ?

Vous êtes allergique aux pollens et souhaitez anticiper votre traitement avant que les symptômes n'apparaissent ? Le pollinarium sentinelle® vous informe avec quelques jours d'anticipation des émissions de pollens. Pour cela, il suffit de vous inscrire sur alertepollens.org

Un dispositif mis en place en collaboration avec l'Association des Pollinarius Sentinelles de France, Air Pays de la Loire et l'Agence Régionale de Santé. ■

Faites broyer vos branchages

Cholet Agglomération poursuit ses opérations de broyage de végétaux pour les particuliers à Cholet et dans plusieurs communes du territoire, entre le 7 mars et le 18 avril.

Objectifs : réduire les apports de déchets verts en déchèterie et valoriser les végétaux comme nouvelle ressource pour son jardin. Le broyage des déchets issus de la taille des haies, des arbustes et des arbres, produit un excellent amendement pour la terre, notamment en paillage pour les massifs et espaces verts, mais aussi en matière sèche pour les composteurs. Grâce au broyage, vous pouvez utiliser ces végétaux chez vous : c'est une solution économique et écologique !

À noter : les végétaux acceptés sont les branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre maximum de 13 cm.

Inscriptions

Chaque habitant peut se rendre sur le lieu de son choix, pas nécessairement sur son lieu de résidence. À Cholet, les sessions auront lieu les samedis 5 et 12 avril. Deux sessions sont également programmées en déchèterie, le 7 mars à Saint-Léger-sous-Cholet et le 14 mars à La Tessoualle.



Les inscriptions ouvrent le 10 février :

- sur monespacecitoyen.cholet.fr
- par téléphone au **0 800 97 49 49** Service à appel gratuit

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions se terminent 48 heures avant la date souhaitée. ■



Consultez le planning

Cholet Passion - 37 élus

La santé, notre priorité !

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Centre Municipal de Santé existe. Un nouveau service public voit ainsi le jour et illustre une nouvelle étape dans notre action pour la santé des Choletaises et des Choletais.

C'est un choix fort alors que les finances publiques sont au plus bas et qu'une nouvelle fois la Municipalité pallie les faiblesses et les absences de l'État, dont c'est une des missions régaliennes.

On peut noter d'ailleurs que jusqu'en 2025 la Région Pays de la Loire finançait ce type de projet. Elle ne le fait plus sous prétexte de tensions financières et de compétence de l'État. Nous pourrions nous retrancher derrière les mêmes excuses pour nous désengager mais ce n'est pas notre choix politique.

En effet à l'heure où certains se désengagent brutalement en se recentrant sur les compétences, nous faisons le choix d'agir pour nos concitoyens !

Une ouverture en deux temps

Cette première étape permet le maintien du cabinet Platon. En effet, il y a de cela plus d'un an, les médecins de ce cabinet, intéressés par le projet de la Ville de Cholet, nous ont contactés pour devenir "salariés" de la Collectivité à l'occasion du départ de la retraite d'un médecin. L'enjeu était important.

Nous avons donc œuvré pour créer le Centre Municipal de Santé le plus rapidement possible et maintenir cette structure qui pouvait perdre des praticiens et subir une conjoncture compliquée pour retrouver des confrères. Le Centre Municipal de Santé est donc installé dans leurs locaux. Il n'est pas possible pour le moment d'accueillir de nouveaux patients.

Nous comprenons les Choletaises et les Choletais qui se retrouvent sans suivi au quotidien pour leur pathologie. Nous les invitons à se référencer auprès de l'Assurance Maladie. Dès qu'un nouveau médecin s'installera, ils seront contactés. Il n'est pas envisageable, dans un souci notamment de confidentialité, de mettre en place une liste d'attente. Chacun en conviendra. La période est compliquée.

Le Centre Municipal de Santé installé rue Coignard à l'automne

D'importants travaux vont démarrer prochainement dans les locaux associatifs situés à côté du parking Coignard. Plus de 520 m² seront aménagés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage pour créer un environnement propice à accueillir 9 cabinets de consultation dédiés à des professionnels de santé recrutés par la Collectivité. 870 000 € sont investis dans ce chantier qui s'achèvera à l'automne. Les onze associations initialement hébergées sur ce site ont été relogées dans de nouveaux locaux.

En prévision de cette ouverture, nous lançons un vaste programme de recrutement de médecins généralistes salariés. Nous souhaitons que ce nouveau service public fonctionne à plein régime le plus rapidement possible pour ainsi répondre à la demande très importante des Choletaises et des Choletais sans médecin.

Le plan d'attractivité médicale - un autre outil pour attirer de nouveaux médecins

En mars dernier, Cholet Agglomération a lancé son plan d'attractivité médicale avec le concours de l'Agence Régionale de Santé. 6 mois après l'attribution d'un zonage plus favorable à la partie ouest de Cholet Agglomération, les élus ont décidé de mettre en place des aides financières à l'installation pour des médecins et des collaborateurs et de soutenir les étudiants en médecine, avec en contrepartie des années d'exercice sur notre territoire. Au total, plus de 600 000 € sur 3 ans.

Comme vous pouvez le constater, nous y mettons toute notre énergie.

Mais le contexte dans notre pays est tel que l'on peut se demander quel territoire n'est pas un désert médical. En 2025, comment cela est-il possible ?

Nous subissons l'absence de politique volontariste en matière de santé depuis des décennies et la baisse du *numerus clausus* pour former des médecins. Il y a eu des annonces sans concrétisation par des actes.

Où sont les lits ouverts dans les hôpitaux, annoncés pendant l'épidémie de Covid ?

Nulle part. Il n'y a pas assez de soignants et de médecins. On a dénigré depuis trop longtemps des professionnels qui travaillent dans des conditions difficiles, sans être reconnus.

En ce début d'année, tout le monde semble surpris des plans blancs déclenchés par une centaine d'hôpitaux à cause des épidémies de grippe, de Covid et autres virus qui mettent à mal notre système de santé.

Mais rien n'a été fait !

Une question se pose : où est la priorité du nouveau Gouvernement pour la santé des Français ? Là est la question.

Aux Jeux olympiques, tous les sportifs étrangers vantaient notre système de santé si accessible, parce qu'ils étaient les privilégiés d'un système organisé pour eux.

Mais la réalité quotidienne de nos compatriotes est tout autre.

À l'heure des expressions imagées de dirigeants politiques, il est grand temps de dégraisser le mammouth !

Naturellement Cholet - 3 élus

Une nouvelle taxe foncière !

Le 16 décembre, le conseil de **Cholet Agglomération** a voté **une taxe foncière sur les propriétés bâties de 5 %** qui s'ajoutera à la taxe foncière que les Choletais paient déjà pour la **Ville de Cholet**.

Voilà pourquoi, pour la 1^{ère} fois nous avons voté contre le budget prévisionnel de l'agglomération.

D'autres voies étaient possibles : réduire quelques dépenses et différer certains investissements sans abandonner les projets (transfert de l'office de tourisme, étaler davantage les investissements pour le futur palais des sports).

Cette décision rompt l'engagement moral fait aux Choletais de ne pas augmenter les taux d'imposition. Elle fait payer aux 72000 propriétaires de l'Agglomération l'entièreté de la baisse des financements de l'État, ce sont les classes moyennes, les personnes qui vivent de leur travail ou de leur retraite.

Alors que la concentration des revenus et du patrimoine ne cesse d'augmenter dans des proportions irraisonnables, in fine ce sont les Choletais qui vont payer l'enrichissement de quelques-uns.

Cholet Autrement - 3 élus

Fiscalité injuste ?

Au budget municipal 2025, a été voté un impôt illégal de 100€ sur chaque habitation, dont sont exonérés les propriétaires au nom d'une justice fiscale. Curieux que la contribution supplémentaire de 5 % votée dans le budget 2025 de l'agglomération n'ait pas soulevé plus d'émotion en la matière.

Voilà donc les plus aisés comme les plus modestes propriétaires obligés de mettre la main à la poche et voilà les locataires stigmatisés comme profiteurs. Sans faire de confusion entre fonctionnement et investissement, cette contribution permet de dégager une capacité d'autofinancement de 7,5 M€ qui rend plus acceptable les choix d'investissements de la collectivité.

Un emprunt n'aurait-il pas été plus judicieux pour lisser la pression fiscale ? Les 4 M€ prévus pour le palais des sports auraient été bienvenus pour financer une production d'énergie renouvelable qui ne décolle pas.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Jeudi 13 février

Cyanotype et autres impressions sur tissu

À partir de découpage de formes en papier et d'association avec des végétaux glanés, composez des motifs sur textiles en coton.

10h pour les 8/12 ans et 14h30 (à partir de 12 ans)

Musée du Textile et de la Mode

Tarif : 3 € | Infos et réservations : 02 72 77 22 50



Jeudi 20 février

Création et réalité virtuelle

Dessiner dans l'espace, grapher sans bombes ou encore peindre sur les murs... Enfilez un casque et créez en jouant. Sensations nouvelles garanties !

De 14h30 à 16h30 | Musée d'Art et d'Histoire

À partir de 12 ans

Infos : 02 72 77 23 22

Samedi 22 février

Badminton

Le BACH reçoit
Aire-sur-la-Lys en TOP 12.

16h | Complexe sportif
Auguste-Grégoire



Mardi 25 février



Hostile Compagnie Bakélite

Dans ce seul-en-scène, la Cie Bakélite déploie un théâtre d'objets à l'humour grinçant et à l'esprit "cartoon" jubilatoire. Ce spectacle tourne en dérision l'univers du western spaghetti : l'inquiétant et l'amusant s'affrontent dans un duel au soleil.

20h | Jardin de Verre

Infos et billetterie : jardindeverre.fr

Mercredi 26 février

Hockey sur glace

L'équipe des Dogs de Cholet reçoit Valenciennes en Division 1.

19h30 | Glisséo



C'est quoi les PPO ?



À la recherche d'une activité sportive et amusante à faire en famille, le week-end ou pendant les vacances ? Les Parcours Permanents d'Orientation, ou PPO, voilà ce qu'il te faut !

Simple balade ludique pour redécouvrir le territoire ou vrai défi sportif, les Parcours Permanents d'Orientation sont une activité nature originale. Actuellement, 16 circuits (de 20 minutes à 1h, selon le niveau), sont proposés au Parc Chambord, au Parc de Moine, au Parc du Menhir et à Ribou.

Les PPO, késaco ?



Sorte de jeu de piste ou de chasse au trésor, le but de ces parcours est de retrouver des balises numérotées et cachées dans les parcs, à l'aide d'une carte. En courant ou en marchant, c'est une pratique sportive ou de loisir accessible à tous : jeunes ou moins jeunes, compétiteurs ou débutants, sportifs ou randonneurs... En fonction de tes envies et à ton rythme (mais toujours accompagné d'un adulte), tu peux suivre des chemins prédéfinis ou construire toi-même ton itinéraire pour trouver les balises de ton parcours, à l'aide d'une carte et éventuellement d'une boussole.

Comment ça marche ?

Carte en main, arpente les sites dédiés en ville ou en périphérie pour retrouver les balises situées au bord des chemins (inutile de s'aventurer en dehors). Poinçonne la grille de pointage sur ta carte pour valider ton passage à chaque balise. Et le tour est joué !

Depuis juillet 2024, deux nouveaux parcours d'initiation à la pratique de la boussole sont également proposés sur le site du Parc du Menhir. Cet outil intergénérationnel permet de se repérer sur un plan d'une autre manière. Nouveauté également, vous pourrez exploiter le Parc Chambord à travers la découverte de balises "fer" et de balises "bois".



info

Biodiversité

Activité éducative, la course d'orientation participe au respect de l'environnement. Les espaces où sont situés ces parcours sont fragiles. Il est impératif de rester dans les allées et de ne pas piétiner la végétation pour préserver la faune et la flore.



Télécharge les cartes PPO

Les sirènes de Cholet



Incendie du théâtre, 1949. Coll. AMC

Il n'est nulle question ici de créatures enchantées recouvertes d'écaillés dorées mais de sirènes d'alarme, bien plus bruyantes, qui alertent la population en cas de danger...

Au début du XX^e siècle, les sirènes électriques remplacent progressivement les antiques tocsins (cloches des églises) en cas d'incendie. À Cholet, c'est avec l'organisation de la défense passive, à l'approche de la Seconde Guerre mondiale, qu'est installée la première sirène. "En cas d'incendie, l'alerte est difficilement donnée aux sapeurs-pompiers ce qui occasionne un retard au premier départ ou oblige les hommes à partir en petit nombre sur le lieu du sinistre. Cet inconvénient n'existerait pas si la ville possédait une sirène assez puissante pour donner l'alarme", selon **Alphonse Darmaillacq**, Maire de Cholet, en 1937. Pour sa proximité avec la Poste et ses lignes téléphoniques, la première sirène de Cholet est installée sur le toit du théâtre, en 1938. En cas d'attaque aérienne, l'alerte à la population est un son long et continu d'une durée de 4 minutes ! Elle retentit aussi en cas d'incendie et à la fin du marché. Chaque jeudi, à midi, il est réalisé un test de son de 15 secondes. Le Maire

interdit alors fermement aux usines d'utiliser une sirène pour la débauche des ouvriers afin de ne pas créer de confusion avec l'alerte incendie. Ironie du sort : en 1949, l'incendie du théâtre est causé par un dysfonctionnement électrique de la sirène installée sur sa toiture !

À la suite de la destruction de la sirène du théâtre, la Ville en fait installer de nouvelles, moins puissantes, sur les clochers des trois églises de Cholet, Notre-Dame, Saint-Pierre et Sacré-Cœur. C'est l'entreprise choletaise Gauriau Père et Fils, électriciens, qui se charge du chantier. En 1966, Cholet connaît une forte croissance urbaine et la construction de nouveaux quartiers, le ministère de l'Intérieur attribue donc trois sirènes supplémentaires à la Ville. Elles seront situées dans les quartiers du Chiron, des Roches et du Bostangis. ■

➔ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication :
Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication :
Delphine Stéphan

Rédaction en Chef :
Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux,
Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel

Photos : Étienne Lizambard,
Dorian Boudier, David André,
Élise Juhel, Marie-Noëlle Deh,
Marion Goux, Shutterstock

Composition : Valérie Goblet et
Stéphane Blanchard

Relecture : Agence
Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

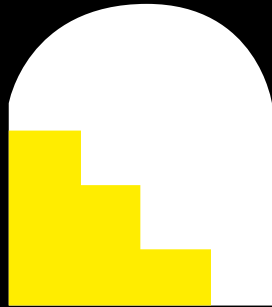
Tiré à 30 700 exemplaires

Dépôt légal février 2025



THÉÂTRE AMATEUR

CHOLETAIS



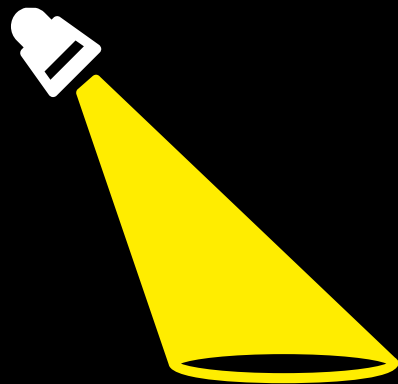
LE TEMPS DE JOUER

**28 FÉV.
ET 1^{ER}
MARS**

INTERLUDE

**JARDIN
DE VERRE**

5 €



 cholet.fr

 INTERLUDE
THEATRE

 J/ Jardin
de Verre
ESPACE DE SPECTACLE THÉÂTRAL

THÉÂTRE
Saint
Louis

 CHOlet
agglomération

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

